

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 23/04/2021

Participants

Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD, Bruno DESCOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Pascal GARNIER, Maxime GIRARD, Jean Michel GUIGNARD, Philippe GROS, Robert GUYOT, David LETONDAL, Laurie MAUGAIN, Mikael NICOLAS, Christophe REGNIER.

Auditeurs : Aucun (Huis Clos)

Secrétaire de séance : Maxime GIRARD

- **Compte rendu du conseil municipal du 30/03/2021**

Approuvé à l'unanimité.

- **Urbanisme**

- Demande de certificat d'urbanisme opérationnel EARL Descourvières (parcelle ZM 75, 5736m²) : Le conseil municipal ne se prononce pas car hors carte communale.
- Demande de déclaration préalable de Steeve Fumey 6 rue du château d'eau (section F 0028, 1655m²) pour ouverture de fenêtres. A noter que cette maison est désaffectée depuis 1986 et a été vendue en l'état. La déclaration manque de précisions. Le Conseil Municipal demande plus d'infos sur le projet par le dépôt d'un PC.
- Demande de permis de construire d'Eric Raguin rue des Lilas (parcelle F 443, 1082m²) : Le conseil municipal ne se prononce pas car travaux déjà effectués.
- PC Marie-Ange COUR/Mathieu PAHIN : Hauteur modifiée par rapport au PC initial. Avis favorable du Conseil Municipal.
- Le Conseil Municipal réfléchit sur le projet de l'ancienne propriété Maurey (achat, démolition, lotissement de 6 parcelles...) sachant que 3 000€ de frais annuels sont versés à l'Etablissement Public Foncier porteur de la parcelle.

- **Conduite d'eau et traversée du village**

- Présentation des plans, rédigés par JDBE, pour la conduite d'eau Grande rue.
- Devis révisé de JDBE d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre relative à la traversée du village : 43 916,58€. Le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité.

- **Location communal Gateillet**

3 demandes reçues en mairie pour la location de l'ancienne volière avec une cabane.

- Anna SCHNEUWLY & Justine PIGATTO : Elevage de poules d'ornements avec production d'œufs.
- Juliette et Nicolas CLAUDET : Pâturage pour un poney.
- Philippe GROS : Terrain à remettre en herbe pour élevage laitier.

Une entente à l'amiable a été trouvée : La volière sera destinée à l'élevage avicole ; des terrains communaux libres seront loués pour le poney ; l'ancienne place à bois de Gateillet sera défrichée pour l'élevage laitier.

- **Carrière du Souillot**

Le contrat d'exploitation de la carrière par RMG court jusqu'en 2023. RMG demande une étude pour sondage et carottage sur terrain communal attenant à la carrière. Aucune décision municipale ne sera prise tant que les recettes d'extraction et les fermages ne seront pas réglés.

- **Heures supplémentaires employé communal**

Comme indiqué dans le compte rendu du 19 janvier 2021, les heures de nuit effectuées par l'employé communal lui seront payées, les heures supplémentaires de jour seront récupérées.

Pour l'hiver 2020/2021, 25 heures de nuit seront payées et ce pendant les mois d'astreintes (décembre, janvier, février et mars). A l'avenir (suivant travail et déneigement), un maximum de 25 heures par mois sera payé pour ces 4 mois.

- **Règlement et tarifs salle des fêtes**

- Un règlement intérieur à la salle des fêtes est établi et sera affiché dans la salle.
- Un contrat de location a été rédigé.
- Les différents tarifs sont fixés et approuvés à l'unanimité par le conseil municipal. Ces documents seront consultables sur le site Internet de la commune.

- **ONF**

Un devis de 9.870 € HT pour plan de relance de travaux susceptibles d'être subventionnés est proposé par l'ONF.

- **Questions diverses**

- Plui : Mise à jour de la carte communale demandée par la CCA 800.
- Nettoyage et balayage des rues effectués par Rodolphe et l'employé de Dompierre-les-Tilleuls. Une convention entre les deux villages est en cours de rédaction.
- La petite salle a été repeinte par Rodolphe ; Un devis est demandé pour la porte d'entrée.
- Proposition d'échange de terrain par Frédéric BULLE de sa parcelle boisée C 635 dans la Côte contre la parcelle communale ZK 19 située au Fer à cheval. Le Conseil Municipal refuse cette proposition et demande à Mr BULLE de remettre sa barrière en limite. La parcelle ZK 19 reste louée à Céline DESCOURVIERES.

La séance est levée à 23H45.